Maître d'ouvrage

altéame TERRAINS À VIVRE

ALTITUDE LOTISSEMENT
Immeuble Magelan III
509, Contre Allée - Route de Neufchâtel
76230 ISNEAUVILLE
© 02.76.51.05.22





Voie du Futur - B.P. 322 27103 VAL DE REUIL CEDEX Tel: 02 32 40 05 13





# LÉGENDE DU REGLEMENT GRAPHIQUE

limite foncière de l'opération	

#### IMPLANTATION BATIE

parcelle d'habitation de maison accolée (moyenne 350m²)

parcelle d'habitation en lot libre (moyenne 530m²)

- cette indication impose que la majeure partie de la façade de la construction soit obligatoirement implantée sur cette ligne. Cette disposition n'interdit pas des retraits ponctuelles liès à l'expression d'une volonté architecturale.
- ligne, sur la limite située au nord du lot. cette indication impose que la construction soit obligatoirement implantée sur cette
- Immail Implantation de la façade principale à l'alignement OU dans une bande de 1 à 5m // Dispositif de clôture selon détail A
- Immol Implantation de la façade principale à l'alignement OU dans une bande de 1 à 5m // Dispositif de clôture selon détail B
- ■■■ Implantation de la façade principale à l'alignement OU dans une bande de 1 à 5m // Dispositif de clôture selon détail C
- Implantation de la façade principale en retrait dans une bande de 2 à 5m
- zone d'implantation limitée à des construction
- zone constructible si la construction est édifiée en limite de propriété
- zone non aedificandi
- zone de constructions comprenant un traitement de façade en bois
- sens obligatoire de faîtage principal

### **ACCÈS AUX PARCELLES PRIVÉES**

- localisation obligatoire de l'entrée charretière (zone d'accès privatif non close)
- localisation obligatoire de l'accès véhicule au lot (accès au garage)
- linéaire d'implantation de l'accès à la parcelle possible, sous forme d'entrée
- localisation obligatoire d'un accès piéton au lot selon le dispositif spécifique charretière obligatoirement

# TRAITEMENT DE LA LIMITE ENTRE ESPACE PUB LIC ET ESPACE PRIVE

- dispositif de clôture de type 1 comprenant plantations
- dispositif de clôture de type 2 comprenant plantations
- ++++++ dispositif de clôture de type 3
- plantation d'une bande de vivaces obligatoire selon palette végétale, à l'interstice entre deux accès d'entrée charretière
- mur bahut obligatoire Ht. 1.00 m surmonté d'un treillis soudé noir, gris anthracite ou vert. L'aspect et la finition du mur devra être en concordance avec la construction

# TRAITEMENT PAYSAGER SPECIFIQUE

bande paysagère à l'interface avec les <u>rives de l'Eure</u> obligatoirement plantée selon la palette végétale renseignée dans le règlement bande paysagère <u>dédiée</u> à la gestion hydraulique à l'interface avec la zone au sud obligatoirement plantée selon la palette végétale renseignée dans le règlement

Se référer au réglement écrit (pièce PA10 du Dossier de Permis d'Aménager) pour l'ensiemble des précisions.

Dossier n°

AN DE

VENTE

OT N°C7

Parcelle Section B.

140619

Modifié le 25/03/2020

22/10/2018

Dressé le

Nom du fichier Autocad

Echelle

140619.dwg

1/200

DOSSIER n° 140619

Echelle 1/200 Commune du Val-de-Reuil DEPARTEMENT DE L'EURE Sise Voie DAGOBERT Lotissement " Le Domaine des Noés B21 9.20 XI nº 250 141.49 Légende : cote de remblai zone remblayée référence cadastrale limite de propriété cotation altimétrique projet (m) terrain naturel avant travaux (m) cotation altimétrique du : borne nouvelle cotation parcellaire (m) BX n°142 <u>3</u>,14 27.40 \* Le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT travaux.  $S = 498m^2$ PLAN DE VENTE DU LOT N°C7 5.00 -BX n°141 27.44 Parcelle Section BX n°140 Les positions des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au ceurs des travaux. Celles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction. 13.03 BX n°140  $S = 499m^2$ 487 m² 5.00 BX n°140 et 139p 5.00 -BX n°139p <u>1</u>.97 27.33 12 m² 5.00 \*\*\* Les cotes et superficies sont données à titre endicatif en l'attente des accords sur limite. 5.00 -14.97 5.00 5.00  $S = 462m^2$ BX n°139p alto É ame E.P EP Immeuble Magelan III
509, Contre Allée - Route de Neufchâtel
76230 ISNEAUVILLE
① 02.76.51.05.22 ALTITUDE LOTISSEMENT Légende réseaux : : branchement éléc. B.T : branchement eaux usées : branchement gaz : branchement eau potable : branchement télécom : branchement eaux pluviales Ø160 PVC CR8 GÉOMÈTRE - EXPERT CONSEILLER VALORISER GARANTIR **ÉOMETRE - EXPERT** Maxime Leheurteur
Voie du Futur - B.P. 322
27103 VAL DE REUIL CEDEX
Tel: 03 32 40 05 13 Fax: 02 32 50 59 91